



Résumé du sermon du vendredi 18 aout 2023

prononcé par Sa Sainteté Hazrat Mirza Masroor Ahmad.

Après avoir récité Tashahhud, Ta'awwuz et la sourate al-Fatihah, Sa Sainteté Hazrat Mirza Masroor Ahmad (aba) a déclaré que Dieu Tout-Puissant déclare dans le Saint Coran :

« En vérité, Allah vous ordonne de remettre les dépôts à ceux qui y ont droit. » (Le Saint Coran, 4 :59)

Sa Sainteté (aba) a dit qu'il est rapporté dans un Hadith que toute position dans laquelle on est chargé de voir les affaires concernant les autres est une confiance. Ainsi, au sein du système de la Jama'at (Communauté), tout poste ou service auquel une personne est nommée est une fiducie. Les responsables sont nommés à tous les niveaux, que ce soit au niveau local, régional, national, au centre local ou aux auxiliaires. Généralement, ces titulaires de charge sont sélectionnés sur la base d'une élection. Par conséquent, il est ordonné de sélectionner ceux qui, de l'avis du peuple, sont dignes d'occuper cette fonction ou ce poste.

Sa Sainteté (aba) a déclaré qu'il ne devrait y avoir aucune considération pour les amitiés ou les relations antérieures lors de la suggestion ou de la sélection de titulaires de fonctions. Les membres du bureau sont sélectionnés par les membres de la Jama'at et le calife de l'époque et cela se fait après avoir réfléchi et réfléchi à savoir qui est la meilleure personne pour ce poste particulier. Cependant, il est parfois possible que l'estimation d'une personne sur quelqu'un s'avère inexacte, ou qu'après avoir obtenu un poste, certaines personnes changent. Au lieu de cela, l'humilité, l'effort et la justice avec lesquels un responsable doit travailler ne subsistent plus. Dans de tels cas, la responsabilité incombe au titulaire du poste et non à celui qui l'a choisi.

Sa Sainteté (aba) a dit que nous devrions toujours nous efforcer de sélectionner les meilleurs parmi nous, et ce, par la prière. L'intention est toujours d'essayer de ne pas sélectionner ceux qui se mettent en avant pour occuper un poste. Si le calife du temps ou les responsables apprennent ce caractère chez une personne, ils ne sont pas nommés. Ceci est exactement conforme aux enseignements du Saint Prophète (sa).

Sa Sainteté (aba) a déclaré qu'une fois, deux personnes sont allées voir le Saint Prophète (sa) et lui ont dit qu'elles devraient se voir attribuer une certaine position car elles étaient capables de l'exercer. Le Saint Prophète (sa) a dit que ceux qu'il nomme sont aidés par Allah, cependant, ceux qui recherchent ou désirent une position ou un rang ne sont ni bénis ni aidés.

Sa Sainteté (aba) a dit que chacun devrait certainement avoir la passion et le zèle pour servir la foi, cependant, ce service devrait être de la manière qui lui est demandée ou exigée. Il faut toujours garder à l'esprit que, comme l'a enseigné le Saint Prophète (sa), la meilleure personne pour un poste spécifique doit être sélectionnée à l'aide de prières. De plus, s'il y a quelqu'un qui cherche ou désire ouvertement un poste, alors la personne qui prend la décision devrait à juste titre user de son droit de faire la sélection.

Sa Sainteté (aba) a déclaré qu'en général, après une élection, les résultats sont présentés au calife du moment, et celui-ci a le pouvoir d'approuver le nom de la personne qui a obtenu le plus de voix, ou de sélectionner quelqu'un même s'il en a eu moins de voix. Parfois, le calife de l'époque est conscient de divers facteurs que d'autres personnes ne connaissent pas. Ensuite, il y a certaines élections pour lesquelles le siège central national peut donner son approbation, et s'il y a un changement à apporter, il demande l'autorisation du calife.

Sa Sainteté (aba) a déclaré que l'objectif est toujours de sélectionner les meilleures personnes, mais que parfois, les personnes doivent être sélectionnées parmi un certain groupe de personnes. Ceux qui font les sélections doivent toujours garder à l'esprit qu'ils doivent essayer de sélectionner ceux qui rendront justice à la confiance qui leur sera accordée, et non en raison d'une amitié, d'une relation ou simplement parce qu'ils regardent autour d'eux et voient que de nombreuses personnes ont levé la main lors d'une élection.

Sa Sainteté (aba) a déclaré que cette année, dans certains endroits, des élections pour les organisations auxiliaires auront lieu. Ceux qui composent les corps électoraux doivent, selon le commandement de Dieu, exprimer avec justesse leur opinion et présenter leur recommandation au calife du Messie. Si nous remplissons ce devoir avec justice, nous aurons alors un rôle déterminant à jouer dans le progrès de la Communauté.

Sa Sainteté (aba) a déclaré que ceux qui occupent déjà des fonctions devraient toujours rester conscients de leurs responsabilités. Ils doivent toujours comprendre que Dieu leur a donné l'opportunité de servir et qu'ils doivent donc accomplir leur travail avant tout gain personnel et le faire uniquement pour obtenir le plaisir de Dieu. Parfois, on se plaint que certains fonctionnaires n'agissent plus avec humilité et deviennent très hautains lorsqu'ils reçoivent une charge ou une fonction. Si tel est le cas, en particulier pour les membres du bureau qui sont également des dévots vivants, alors cela ne peut être toléré. Dans certains endroits, un fidèle à vie a été nommé secrétaire général, mais des plaintes ont été reçues concernant son comportement arrogant et ne répond même pas aux salutations de paix. De telles personnes devraient se réformer, et si on leur a confié une fonction, alors elles devraient s'incliner avec encore plus d'humilité. Ils ont été nommés pour servir, et non pour impressionner les autres.

Sa Sainteté (aba) a dit qu'il y a aussi ceux qui n'effectuent pas correctement leur travail. Sa Sainteté (aba) a déclaré que parfois, lorsqu'il demande un rapport sur certaines choses, les dossiers restent dans les tiroirs du bureau et rien n'est fait jusqu'à ce que des rappels constants soient donnés. Puis, au bout de six mois ou d'un an, une note d'excuse est envoyée pour ne pas avoir pu réaliser la tâche à temps. Si c'est ainsi qu'ils traitent les lettres du quartier général central et du calife de l'époque, alors comment peut-on s'attendre à ce qu'ils traitent les gens ordinaires de la bonne manière ? Ces personnes doivent se réformer, sinon elles seront démis de leurs fonctions.

Sa Sainteté (aba) a déclaré qu'il aimerait attirer l'attention sur les responsabilités des responsables. Il faut avant tout adopter l'humilité. Il faut garder à l'esprit qu'Allah veille toujours et qu'en fait, ces personnes sont encore plus surveillées par Dieu. Ils doivent travailler avec la mentalité selon laquelle s'ils ont été sélectionnés puis approuvés par le calife du temps, ils doivent alors accomplir leur travail au mieux de leurs capacités. Si cette mentalité est adoptée, alors le véritable esprit de travail sera inculqué et les membres de la Communauté coopéreront. Parfois, des plaintes sont reçues concernant le manque de coopération des membres de la Communauté – certes, les membres devraient coopérer, mais il est également de la responsabilité des responsables de donner l'exemple aux autres.

Sa Sainteté (aba) a déclaré qu'une plainte avait été reçue concernant un membre du bureau qui n'offrait pas de contributions monétaires en fonction de ses revenus réels et qui refusait également de demander une remise de peine. Si tel est l'état du responsable, comment peuvent-ils encourager les autres à offrir des contributions monétaires ? Si un secrétaire de Tarbiyyat (formation morale) n'effectue pas les cinq prières quotidiennes, alors comment peut-il ordonner aux autres de le faire ? Si un dévot ou un missionnaire ne tourne pas son attention vers l'offre de prières volontaires, alors comment peut-il inciter les autres à adorer ? C'est exactement ce qu'a dit le Messie Promis (psl) ; que les religieux non ahmadis conseillent beaucoup de choses, mais ne sont pas soutenus par leurs propres actions ; Comment alors leurs paroles pourraient-elles avoir un quelconque impact ? C'est donc pour nous une grande préoccupation. Nous devons avancer avec beaucoup de prudence, car ce n'est que lorsque nous tiendrons compte de ces choses que nous réussirons.

Sa Sainteté (aba) a déclaré que si les secrétaires de Tarbiyyat entreprenaient la formation morale de la Communauté avec amour, ils pourraient alors provoquer une révolution. Chaque responsable doit offrir au moins deux unités de prière volontaire chaque jour pour l'amélioration de sa fonction et pour que Dieu accorde ses bénédictions. Sa Sainteté (aba) a déclaré qu'à son avis, si le département de Tarbiyyat devenait actif, alors le travail des autres départements s'améliorerait automatiquement d'au moins 70 %. Par conséquent, il ne faut jamais oublier que les responsables doivent donner l'exemple, en particulier les émirs, les présidents et les secrétaires des Tarbiyyat, et bien sûr, tous les autres responsables également. Si les responsables ne donnent pas leur propre exemple, cela aura un impact considérable.

Sa Sainteté (aba) a déclaré que dans les organisations auxiliaires également, ils devront devenir actifs à tous les niveaux, que ce soit au niveau du président ou de l'organe administratif qui leur relève. Parfois, des plaintes sont reçues concernant la conduite des présidents de Lajna (l'organisation des femmes), notamment auprès des nouveaux convertis. Plutôt que de les rapprocher, ils les éloignent. Ils leur disent qu'ils les réformeront eux-mêmes, alors que Sa Sainteté (aba) a déclaré qu'à son avis, ce sont en réalité ces présidents qui ont besoin d'une réforme. Cela se produit parce que certaines personnes conservent leurs fonctions pendant de longues périodes. Les Lajna ne déterminent pas qui mérite et est capable d'occuper ou non une fonction. Ensuite, des plaintes sont reçues lorsque les choses tournent mal et que la foi des gens est mise à l'épreuve. Si les Lajna ne remplissent pas leur devoir de sélectionner les personnes capables de ces confiances, alors ils n'ont pas le droit de se plaindre.

Sa Sainteté (aba) a déclaré que les membres du bureau ne sont pas là simplement pour s'asseoir sur les scènes, mais plutôt pour servir comme de simples travailleurs. Une nouvelle convertie présente à la Jalsa récemment

organisée a exprimé son étonnement devant le fait que la présidente de l'Organisation des femmes fasse son devoir de discipline avec les autres femmes. Cependant, c'était son devoir de le faire et rien d'extraordinaire. Si elle ne servait pas de cette manière, elle ne rendrait pas justice à sa confiance. Les personnes qui travaillent avec un tel esprit deviennent le moyen de réformer les autres.

Sa Sainteté (aba) a déclaré que chaque responsable doit garder à l'esprit que, comme Le Saint Prophète (sa) a dit : le chef d'une nation est le serviteur de la nation. De même, il est de la responsabilité des responsables d'établir des liens personnels avec les membres de la Communauté afin de favoriser des liens d'amour mutuels. C'est en fait la raison pour laquelle ils ont été nommés responsables, afin qu'ils puissent se connecter avec les membres de la Communauté. C'est cette mentalité qui peut embellir le système de la Communauté et aussi nous rapprocher de Dieu Tout-Puissant. Le Saint Prophète (sa) a dit que si celui à qui est confiée la responsabilité de superviser les autres est négligent dans ses responsabilités envers eux, alors Dieu lui interdira l'accès au Paradis. C'est un grand avertissement et une source de grande inquiétude.

Sa Sainteté (aba) a déclaré que le Saint Prophète (sa) aurait également déclaré que chacun a la responsabilité de superviser quelque chose et qu'il sera interrogé à ce sujet le Jour du Jugement. Cela inclut les émirs. Superviser les autres fait référence à la responsabilité d'aider et de réformer les autres, et non de simplement gouverner. Tout comme un mari s'occupe de la maison et une femme s'occupe des enfants, il s'agit de leur bien-être et non d'un simple contrôle sur eux. Si cette responsabilité n'est pas remplie, alors selon le Saint Prophète (sa), le paradis devient interdit. Si les responsables ne mènent pas correctement leur travail et se présentent simplement comme des représentants du calife de l'époque uniquement de nom, alors ils dénaturent le calife de l'époque et mettent également le calife en faute. Sa Sainteté (aba) a déclaré que si ces personnes ne se réforment pas vraiment, alors il n'a d'autre choix que de les démettre de leurs fonctions afin qu'il ne soit pas lui aussi impliqué dans leurs fautes.

Sa Sainteté (aba) a dit que lui aussi faisait de l'istighfar (chercher le pardon de Dieu), et que ces personnes devraient également faire de même et se réformer. Sa Sainteté (aba) a prié pour que le califat Ahmadiyya reçoive toujours de véritables assistants qui comprennent leurs responsabilités et font leur travail, plutôt que de simplement occuper une fonction de nom. C'est également quelque chose qui mérite attention, car le Saint Prophète (sa) a dit qu'une personne à qui est confiée la responsabilité de superviser les besoins des autres musulmans, Allah ne répondra pas aux besoins de cette personne tant qu'elle ne répondra pas aux besoins des autres. Non seulement cela relève de la responsabilité du calife de l'époque, mais c'est également la responsabilité des responsables qui représentent le calife dans leurs localités. Ils ne devraient pas penser qu'ils ont fait leur devoir en participant à des réunions. Non seulement ils doivent planifier le bien-être des autres, mais ils doivent également les mettre en œuvre de manière pratique. Dans le but de répondre également aux besoins du monde, il existe le département d'Umoor-e-Amma (affaires générales) et de San'at-o-Tijarat (commerce et industrie), et les auxiliaires doivent faire leur travail dans ces départements.

Sa Sainteté (aba) a déclaré qu'un département dans lequel il y a des défis à travers le monde est le Rishta Nata (affaires matrimoniales), pour lequel une grande planification est nécessaire, pour laquelle les Jama'ats centrales ainsi que les auxiliaires devront travailler ensemble. Là encore, le département de Tarbiyyat joue également un rôle important à cet égard. Si nos jeunes sont correctement formés, ils adhéreront à la déclaration du Saint Prophète (sa) selon laquelle, lorsqu'on recherche un partenaire martial, plutôt que de donner la priorité à la richesse, au statut familial ou à la beauté, la foi doit avoir la priorité. Si cela devient leur préférence, alors les garçons et les filles se concentreront sur l'amélioration du niveau de leur foi et sur le développement d'une relation avec Dieu. De cette façon, nous pouvons protéger nos générations futures, sinon de fragiles tentatives ne contribueront pas à nous protéger contre le Dajjal. Par conséquent, chaque responsable doit réformer son propre foyer et ensuite chercher à réformer le reste de la Communauté. Nous devons tenir notre engagement de donner la préséance à notre foi sur les affaires du monde, car c'est alors que nous pourrions combattre le Dajjal, protéger nos générations futures, tenir nos engagements et rendre justice aux confiances qui nous ont été confiées. Les responsables à tous les niveaux doivent y prêter l'attention voulue.

Sa Sainteté (aba) a déclaré que le département d'Umoor-e-Amma est très important. Cependant, l'impression est apparue que la fonction première de ce département est d'imposer des mesures disciplinaires ou de donner des avertissements stricts. Cependant, ce n'est pas leur devoir premier et, bien sûr, ils ne doivent pas se contenter de donner des avertissements stricts. Des mesures disciplinaires ne sont prises qu'en dernier recours. Si le département de Tarbiyyat devenait actif, alors une grande partie du travail entrepris par Umoor-e-Amma à cet égard serait résolue. Il est donc très important que les départements d'Umoor-e-Amma et de Tarbiyyat travaillent ensemble sur ces cas. Cependant, Umoor-e-Amma a également la vaste responsabilité de créer des programmes au sein de la Communauté pour la stabilité des ressources, en fournissant des conseils aux membres concernant la recherche d'un emploi et de telles questions, mettre en œuvre un travail lié au service des

autres et éliminer les petits conflits entre les gens, entre autres responsabilités. Umoor-e-Amma ne prend aucune décision en cas de litige, cependant, elle met en œuvre les décisions prises par Qaza (conseil d'arbitrage). De plus, si quelqu'un ne se conforme pas à une décision prise, Umoor-e-Amma a également la responsabilité de lui expliquer avec amour qu'il ne doit pas ruiner sa foi en n'exécutant pas une décision sur une question insignifiante. De telles personnes font alors perdre du temps à Sa Sainteté (aba) en lui écrivant constamment leurs plaintes, même si elles ont tort. La plupart des gens comprennent lorsqu'on leur explique. Umoor-e-Amma n'est pas en place pour prendre des mesures disciplinaires contre les gens, mais plutôt pour sauver les gens de mesures disciplinaires. Ils devraient tout mettre en œuvre pour atteindre cet objectif.

Sa Sainteté (aba) a déclaré que parfois, les actions de certains responsables créent un doute sur le système de la Jama'at. Parfois, si une personne soumet une demande au calife du temps à propos d'une question, le bureau concerné soulèvera parfois des questions sur la raison pour laquelle elle n'a pas été directement contactée en premier, plutôt que de faire immédiatement rapport sur l'affaire, comme il le devrait lorsqu'on lui demande. le quartier général. Cela crée alors des doutes chez la personne. Parfois, ceux qui écrivent à Sa Sainteté (aba) ont l'impression que leurs demandes ne parviennent même pas à Sa Sainteté (aba) parce que le bureau concerné se préoccupe davantage de savoir pourquoi ils n'ont pas été contactés en premier, et donc ils ne prennent aucune mesure en conséquence. alors que cela crée alors des doutes dans l'esprit des gens, même à propos du calife et pourquoi leur affaire ne lui a pas été rapportée, comme elle était censée l'être. En tout cas, ce doute n'est pas une réalité, car chaque lettre envoyée au Calife est ouverte et lue, et chaque demande de rapport est envoyée au pays concerné.

Sa Sainteté (aba) a assuré aux membres de la Jama'at que chaque lettre qui lui est envoyée est ouverte, lue et que les mesures requises y afférentes sont prises. S'il y a un retard ou une divergence, c'est de la part des sections locales de la Communauté qui créent alors des doutes à cause de leurs actions. Ils se rendent pécheurs en jouant de cette manière avec la foi des autres. S'ils font preuve d'indolence dans l'exercice des droits des membres de la Communauté, non seulement ils manquent à accomplir les devoirs qui leur sont confiés, mais ils encourent également la dysplasie d'Allah.

Sa Sainteté (aba) a déclaré que le Saint Prophète (sa) a déclaré que tout dirigeant qui ferme ses portes aux besoins des autres, les cioux se ferment à leurs besoins. Ainsi, les responsables doivent avoir peur de Dieu et être prompts à répondre aux besoins des membres, ou à tout le moins être prompts à fournir leur rapport. Cependant, ne pas répondre et laisser la demande dans un coin quelque part est un grand crime. Nous devons nous efforcer de rechercher l'agrément d'Allah et d'entreprendre des actions vertueuses.

Sa Sainteté (aba) a déclaré que c'est en remplissant ces mandats que l'on verra naître une belle société islamique, l'établissement pour lequel le Messie Promis (psl) a été envoyé. Les responsables doivent toujours se rappeler qu'ils ont été élus par les membres de la Communauté afin de pouvoir remplir cette mission et qu'ils doivent donc le faire tout en portant la crainte de Dieu dans leur cœur, dans le but d'atteindre Son plaisir et de devenir le véritables assistants du Calife de l'époque. Lorsque telle est la mentalité, alors Allah accordera Ses bénédictions et apportera Son aide. Sans cela, nous nous éloignerons de la justice et serons malhonnêtes envers Dieu, le Calife et briserons la confiance que les gens ont placée en eux, devenant ainsi un moyen de tester la foi des autres.

Sa Sainteté (aba) a déclaré que chaque Ahmadi s'engage à agir avec droiture et à donner la préséance à sa foi sur les questions du monde, mais cela s'applique encore plus aux responsables ; ils doivent remplir leurs engagements et leurs confiances, les devoirs qui leur sont confiés avec justice et toutes leurs capacités. Sa Sainteté (aba) a prié pour qu'Allah nous permette de le faire.